



Jean-Baptiste POINTEL

Est Ensemble
100 avenue Gaston Roussel,
93232 Romainville
☎ + 33 (0)1 83 74 58 27

✉ jean-baptiste.pointel@est-ensemble.fr

PROGRAMME DE RECHERCHE

Chercheur en Sciences administratives, mes recherches portent essentiellement sur l'interaction entre démocratie et administration publique, par une lecture interdisciplinaire des phénomènes politiques et administratifs. Aujourd'hui, deux pistes sont poursuivies :

1. Un nouveau concept d'État à partir d'une analyse du droit colonial et de la pensée anarchiste ;
2. L'innovation publique et la prise en compte des citoyens comme acteurs de l'action publique.

RECHERCHES FORMATIVES

- 2015** Sujet de thèse : *Le système administratif des pays nordiques, un modèle pour la France ?*
Prix de thèse 2016 du Groupe européen de droit public
- 2007** Mémoire : *Existe-t-il un modèle nordique de décentralisation ?*
- 2006** Mémoire : *La difficile intégration de la culture de la performance portée par la LOLF dans les microstructures*

ACTIVITÉS DE RECHERCHES

COMMUNICATIONS ECRITES : Droit administratif et finances publiques

1. « Quelle(s) méthode(s) pour étudier "le modèle nordique d'administration publique" ? », *Revue générale du droit* 2019, n° 49712 [En ligne] www.revuegeneraledudroit.eu/?p=49712
2. « The Training Model in the École Nationale d'Administration », *EPuM* n° 6, 2018, pp. 2-13 [En ligne] <http://www.gencat.cat/eapc/epum/N6/index.html>
3. « Les algorithmes publics comme miroir de la technocratie », *Ethique des traitements algorithmiques publics – Co-créer un cadre éthique pour les algorithmes publics*, Galatea-ENA, 21 juin 2018 [En ligne] : <https://medium.com/@galatea.net/ethique-des-algorithmes-publics-9c4dae78b065>
4. « La formation des agents territoriaux et des élus locaux dans les pays nordiques », in Stéphane Guérard (Dir.), *La formation des agents territoriaux et des élus locaux en Europe*, publication de l'INET, 2018
5. « Un parti politique n'est pas investi d'une mission de service public », note sous Cass. 1^{ère} Civ., 25 janvier 2017, *Jean-Marie Le Pen c. Association Front national*, n° 15-25.561, La Grande Bibliothèque du Droit
6. « Le modèle nordique d'administration publique : genèse, substance, dynamique », *EPLR* vol. 29, 2017 n° 2 (104), pp. 365-398.
7. « Réglementation économique dans les pays scandinaves de l'Union européenne », in Jean-Christophe Videlin (Dir.), *La réglementation économique : une persistance juridique*, Paris, LexisNexis, 2016, pp. 213-220.
8. « État des lieux de la régionalisation dans les pays nordiques », in Sylvia Calmes-Brunet et Arun Sagar (Dir.), *Fédéralisme, Décentralisation et Régionalisation de l'Europe. Perspectives comparatives*, Paris, Épitoge, coll. « Académique », pp. 165-175.
9. « Le modèle juridique en question : retour sur l'apparition du modèle scandinave », in Karsten Forbrig et Chloé Tessier (Dir.), *Sens et représentation en conflit*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2011, pp. 201-215.
10. « Les deux niveaux du droit : le modèle scandinave de simplification du droit », in Frédérique Rueda et Jacqueline Pousson (Dir.), *Qu'en est-il de la simplification du droit ?*, Toulouse, PUT, LGDJ, coll. « Travaux de l'IFR Mutation des normes juridiques », 2010, pp. 261-267.
11. « Entre sphère privée et sphère politique nationale : l'exemple nordique », in Nicolas Kada (Dir.) *L'intérêt public local*, Grenoble, PUG, coll. « CERDHAP », 2009, pp. 97-108.

COMMUNICATIONS ECRITES : Droit constitutionnel et libertés fondamentales

12. Avec Iris Nguyễn-Duy, « La Cour suprême et le contrôle de constitutionnalité des lois en Norvège », *Nouveaux cahiers du Conseil constitutionnel* n° 53, 2016, pp. 63-72.
13. « La modélisation du droit à l'épreuve des droits fondamentaux », *Politeia* vol. 26, 2014, pp. 179-193.
14. « Apologie Pour les Faiseurs de Modèles - À propos de Guillaume Tusseau, *Modelli di giustizia costituzionale. Saggio di critica metodologica—Contre les « modèles » de justice constitutionnelle. Essai de critique méthodologique*, Bononia University Press, Coll. "Ricerche di Diritto Comparato", Bologna, 2009, 106 p.—87 p. pour la partie française. », *International Journal for the Semiotics of Law* vol. 25, 2012 n° 1, pp. 143-152.
15. « Peut-on dépolitiser le Conseil constitutionnel ? », *Fragments sur les Temps Présents*, 12 décembre 2012. [en ligne] <http://tempsresents.wordpress.com/2009/03/04/pour-un-etat-providence-moderne-pointel/>
16. « Pour un État Providence moderne : du "temps guillotine" aux droits de l'opposition », *Fragments sur les Temps Présents*, 4 mars 2009. [en ligne] <http://tempsresents.wordpress.com/2009/03/04/pour-un-etat-providence-moderne-pointel/>
17. « La liberté d'expression, notion clé du système interaméricain des droits de l'Homme », *Les Annales de Droit*, n° 3, 2009, pp. 253-273.

COMMUNICATIONS ECRITES : Théorie du droit et épistémologie

18. « Neutralité axiologique, théorie et savoir oppositionnels », in Matthieu Carpentier (Dir.), *Méta-théorie du droit (Titre provisoire)*, Paris, Éd. ISTE, 2021 [En cours d'édition]
19. « Law as Adequate Emotion: Spinoza's Legacy », *Archiv für Recht- und Sozialphilosophie*, vol. 102, 2016 n° 3, pp. 261-277.
20. « "Le droit ne peut pas penser la crise !" Promenades philosophiques avec le professeur Jacques Bouveresse », in Guy Quintane (Dir.), *Crise(s) et Droit(s)*, Paris, Épitoge, coll. « Académique », 2015, pp. 305-309.
21. « "L'Esprit des Lois", ou l'influence insoupçonnée du professeur de droit », in Philippe Raimbault (Dir.), *La pédagogie au service du droit*, Toulouse, PUT, LGDJ, coll. « Travaux de l'IFR Mutation des normes juridiques », 2011, pp. 83-101.
22. « Balancing in a vector space », in Jan-Reinard Sieckmann (Dir.), *Legal Reasoning: The Methods of Balancing*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, Nomos, coll. « Archiv für Rechts- und Sozialphilosophie », Beiheft 124, 2010, pp. 119-144.

COMMUNICATIONS ORALES : Droit administratif et finances publiques

23. « Du mésusage des mathématiques par l'administration publique », séminaire « Droit et mathématiques », IHEJ, 6 juin 2019
24. « Le principe de légalité : réflexions à partir de l'Administration française », colloque *General Principles of Law – in National, European and International Law*, au Conseil d'État, février 2018 (Publication à l'étude)
25. « Droit comparé : un modèle universel d'administration performante ? », *L'administration (enfin) performante ?*, Associations des Étudiants en Droit Public de Rennes 1 (AEDP), Université de Rennes I, mars 2016.
26. « La "forvaltningspolitikk", un modèle nordique pour les réformes administratives », Congrès de l'Association pour les Études nordiques, Lille, juin 2015.
27. « La "sanctuarisation" dans la loi de finances : l'exemple de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2015 », *La loi de finances 2015*, Université de Rouen, janvier 2015.
28. « L'influence du modèle scandinave sur la réforme française de l'État », *L'administration publique face à de nouvelles dynamiques : Contraintes, Innovation et Durabilité*, Congrès annuel de l'Institut International de Sciences Administratives (IISA), Bali (Indonésie), juillet 2010.

COMMUNICATIONS ORALES : Théorie du droit, libertés fondamentales et épistémologie

29. « La monarchie républicaine : histoire d'un concept », *Faut-il maintenir l'élection du Président de la République au suffrage universel direct ?*, Institut Pierre Pescatore, Université de La Rochelle, avril 2012
30. « L'exception en droit, entre coexistence nécessaire et suprématie », *L'exception en droit*, Associations des Jeunes Docteurs et Doctorants en Droit Public (AJ3DP-LSE), Université de Lyon II, avril 2008.
31. « How Administrative Mediation can still be (some sort of) Mediation? Study from a French point of view », Congrès mondial de l'Association internationale pour la philosophie du droit et de philosophie sociale (IVR), Washington DC (États-Unis), juillet 2015.

32. « Another pragmatism? The Scandinavian legal thought », Congrès mondial de l'*Association internationale pour la philosophie du droit et de philosophie sociale (IVR)*, Belo Horizonte (Brésil), juillet 2013.
33. « Risque et opportunité pour la recherche juridique : le paradoxe de l'interdisciplinarité », *Pratiques et usages de l'interdisciplinarité en Droit*, Centre de Théorie et d'Analyse du Droit, *Université de Paris Ouest Nanterre La Défense*, octobre 2011.